14 MAIRIE INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14e ARRONDISSEMENT N° 53 ÉTÉ 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LE 14e

© Vincent Jarousseau

Dossier spécial : les résultats, vos élus, les priorités de l'équipe municipale pour la nouvelle mandature

p. 8 à 15

Donner à l'espace public de nouvelles priorités

p. 5

Accompagner le bon retour des élèves à l'école

p. 6

Un centre Covisan à L'Annexe

p. 7

© Vincent Jarousseau

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14e ARRONDISSEMENT

ENGAGÉ.E.S AVEC VOUS

C'est avec beaucoup d'émotion mais aussi beaucoup d'énergie que j'ai reçu la confiance accordée pour être votre Maire ces 6 prochaines années.

Le 14e a fait le choix de bâtir un Paris écologique, un Paris solidaire, un Paris en commun avec une équipe rassemblée, dynamique et une cohérence de projet. À Paris avec Anne Hidalgo, nous allons avec vous poursuivre et amplifier la construction de solutions pour montrer que la priorité environnementale n'est pas dissociable de la solidarité et que ces deux boussoles sont sources de progrès pour tous les habitants. Les villes ont une capacité d'agir.

L'épidémie, le confinement ont bouleversé la société d'une manière aussi inattendue que radicale et chacune et chacun d'entre nous.

La crise sanitaire que nous traversons encore renforce notre détermination. Lorsqu'une majorité des habitants s'est sentie sincèrement et objectivement empêchée d'aller voter, nous ressentons pleinement l'importance et la responsabilité que nous avons contractée envers vous. Ce lien de confiance nous voulons le faire grandir.

Une des plus belles manières est de tenir nos engagements dont vous retrouverez les grandes lignes dans votre journal. Nous reviendrons vers vous à la rentrée dans tous les quartiers pour les partager avec vous.

Nous connaissons les atouts formidables du 14e, ses fragilités et ses difficultés aussi. Nos mains, nos neurones, notre capacité à agir devront se nourrir, chaque jour de ces 6 années, de vos regards, de votre expertise, de vos savoirs faire, de votre envie d'agir et de participer avec vos 138 paires de mains à la réalisation de ce projet.

Le 14e est une fierté pour chacune et chacun d'entre vous. Rejoignez-nous pour construire ce 14e en commun.

CARINE PETIT
MAIRE DU 14e ARRONDISSEMENT DE PARIS
@carine_petit

« Dans les rues de la ville, j'aime trouver mon herbe à plaisir »

Jacques Prévert

Directrice de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Gwenaelle Evin, Aldéric Guiard, Laurent Sounack
Photos : Camille Dampierre, Arthur Distel, Vincent Jarousseau, Christophe Belin et Joséphine Brueder / Ville de Paris
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14
Création graphique : Advitam.
Tirage : 74000 ex. Impression : LA MAISON DES IMPRESSIONS
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE

RETOURS EN IMAGES
p. 3

LE 14e DÉCONFINÉ
Les équipes de la mairie du 14e en permanence à vos côtés
p. 4

Avec l'urbanisme tactique, donner à l'espace public de nouvelles priorités

Soutien à la reprise des bars, des restaurants et des commerces
p. 5

Accompagner le bon retour des élèves à l'école

Encore plus d'activités jeunesse pendant l'été !
p. 6

Le rôle essentiel des équipes de la Propreté

Un centre Covisan à L'Annexe

Rentrée au conservatoire
p. 7

DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES
p. 8-15

AGENDA
p. 16

Tous les groupes politiques n'ayant pas encore été constitués au jour de la publication, ce numéro ne contient pas de tribune.

RETOURS EN IMAGES
LE 14e DÉCONFINÉ

© Camille Dampierre

RETOUR AU VERT

Parcs, jardins et tronçons de la petite ceinture ont réouvert le samedi 30 mai. Un vrai bol d'air pour les Parisiens, privés de leurs espaces verts pendant plus de deux mois. Avec l'obligation dans un premier temps d'éviter les rassemblements de plus de 10 personnes.

RENDEZ-VOUS EN TERRASSE

Paris sans ses terrasses n'était plus vraiment Paris. Depuis le 2 juin, elles ont repris vie grâce aux efforts des cafetiers et restaurateurs. Pour les aider à passer la crise, la Ville permet aux cafés et restaurants d'étendre leurs terrasses, sur les trottoirs ou sur des places de stationnement, et même de piétonniser certaines rues.

© DR

© Camille Dampierre

DU BONHEUR DE REFAIRE SON MARCHÉ

Pendant le confinement, les marchés alimentaires ont partiellement poursuivi leur activité grâce à la vente en ligne mais en laissant les places parisiennes bien vides. Depuis le 12 mai, ils ont retrouvé leurs habitués, tout comme les Puces de Vanves et le marché de la Création. Tous ont fait l'objet d'une réorganisation stricte pour assurer le respect des règles sanitaires et de distanciation.

REMISE EN SELLE

Déjà en plein essor, le vélo a fait encore plus d'adeptes depuis le déconfinement. Pour permettre aux habitants de bien remonter en selle, la Mairie du 14e lui a dédié une après-midi le 13 juin organisée avec l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette. Séances de réparations, pose de marquage antivol, stage d'initiation pour enfants et promenades étaient au programme.

© Arthur Distel

Les équipes de la mairie du 14e en permanence à vos cotés

À aucun moment de la crise sanitaire, la mairie n'a fermé ses portes ni cessé son activité. La maintenir ouverte a permis tout à la fois de rassurer la population sur le maintien du service public de proximité, de l'orienter vers les prestations disponibles, de l'informer et de l'accompagner, par exemple en mettant en libre accès les attestations de déplacement.

Dans un contexte qui imposait de fonctionner en effectif réduit, un plan de continuité a été mis en place et les services se sont concentrés sur leurs missions essentielles à savoir les déclarations de naissance et de décès, les reconnaissances ainsi que les mariages in extremis. Dans le même temps, la dématérialisation des démarches a été accentuée pour garantir un service à l'usager tout en évitant les déplacements.

Le professionnalisme et le civisme des personnels qui se sont mobilisés physiquement en cette période de crise doivent être soulignés. Ils ont fait montre de ténacité, d'exemplarité et de solidarité, épaulés par nombre de collègues en télétravail.

Avec le déconfinement, l'activité des services de la mairie s'est intensifiée avec un mot d'ordre : assurer la sécurité des usagers comme des personnels présents sur le site. Du matériel de protection a été mis à disposition et le « parcours usager » a été repensé afin de faire respecter les indispensables gestes barrières. Les flux entrée/sortie ont été séparés, tout comme les files d'accueils avec et sans rendez-vous. À chaque entrée, une borne d'accueil mobile a été installée pour mieux orienter les usagers et limiter les effets de stagnation de personnes dans un lieu confiné.

La prise de rendez-vous a été étendue à de nombreuses prestations (attestations d'accueil, régie, logement…). Les usagers ont gagné ainsi en confort et en sécurité. De surcroît, les personnes éloignées du numérique avaient la possibilité qu'un agent présent à l'accueil prenne un rendez-vous pour eux.

Cette nouvelle organisation a été matérialisée par une signalétique et un marquage au sol adaptés.

Depuis le 2 juin, les mariages sont de nouveau célébrés. La salle des mariages ayant été déplacée au Salon Leclerc de l'Annexe du fait de travaux de rénovation engagés au sein de la mairie principale, seule une vingtaine de convives est admise à la cérémonie et ce, pour respecter les règles de distanciation physique. Et depuis le 25 juin, la mairie a renoué avec ses horaires d'ouverture habituels.

© DR

© DR

© DR

MARIE-ROSE,

Officier d'état civil

« La prise de rendez-vous pour la délivrance de certaines prestations a permis de supprimer les temps d'attente et de pouvoir passer plus de temps avec les usagers. Je pense que la prestation servie à l'usager gagne en qualité. J'ai été touchée par le calme et la discipline des administrés qui ont pendant toute cette période respectés les règles aussi bien sanitaires, que celle mise en place par la ville de Paris pour notre organisation. En revanche, j'ai ressentie une inquiétude permanente pour nos proches et collègues. Heureusement, j'ai pu pouvoir compter sur l'empathie et l'écoute de ma responsable. »

© DR

SAÏD,

Responsable du Service Évènementiel et logistique

Notre équipe a dû s'adapter dans l'urgence puis s'est mobilisée pour aider à l'approvisionnement et à la diffusion du matériel de protection sanitaire dans l'arrondissement. Nous avons ainsi participé à l'aménagement d'un atelier couture pour la fabrication de masques en tissus puis à la gestion de leur distribution aux Parisiens. Nous avons également organisé la distribution de masques et gel hydro-alcoolique aux associations et commerçants du 14e. Il a fallu faire face à nombre de demandes urgentes et faire preuve de beaucoup de pédagogie. La mise en place des rendez-vous dématérialisés nous a aidé en lissant les horaires et en évitant l'afflux du public aux heures habituelles.

© DR

MARIE-ODILE,

Responsable de l'Accueil général

« Cette période a renforcé ma conviction sur l'importance de la veille et du partage d'information entre les services. J'ai été touchée par la fragilité de certains usagers. Une petite dame de 84 ans est ainsi venue les premiers jours de réouverture de la mairie, complètement perdue, et affolée car ne retrouvant plus sa carte citoyenne elle ne pouvait pas s'inscrire aux activités… lorsque que je lui ai dit que cela n'était pas grave, elle a fondu en larmes. Nous lui avons refait sa carte et donné le numéro direct pour nous appeler si elle avait besoin. Il est important de maintenir un lien de confiance avec les usagers. »

Avec l'urbanisme tactique, donner à l'espace public de nouvelles priorités

© Christophe Belin / Ville de Paris

L'application des gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique ont bouleversé nos comportements et donc le fonctionnement habituel de nos espaces publics. Avec le déconfinement, regagner de l'espace est devenu un impératif pour pouvoir circuler partout, tout en respectant la nécessaire distanciation. De même, l'usage du vélo s'est imposé pour éviter de saturer les transports en commun et le retour massif de la voiture et de la pollution.

S'inspirant des techniques de l'urbanisme tactique, la Ville de Paris a anticipé ces changements avec des aménagements de voirie provisoires, faciles à mettre en œuvre, qui donnent plus de place aux piétons et plus de sécurité aux cyclistes.

Les aménagements en faveur des piétons consistent principalement en des élargissements de trottoirs à l'aide de barrières et à la piétonnisation de certaines portions de rues. Ils ont été réalisés en priorité autour des écoles et sur les axes commerçants, comme dans les rues Brezin, Mouton Duvernet, ou encore rue Larousse. Au total une dizaine de rues doivent bénéficier de ces aménagements. Jardiniers et artistes ont aussi été mobilisés pour rendre ces rues plus vertes et plus belles.

Pour le vélo, la priorité à l'échelle de Paris a été donnée à la sécurisation de trois itinéraires cyclables majeurs le long des lignes de métro 1, 4 et 13. Depuis le confinement, plus de 50 kms de voies cyclables ont été ajoutés au réseau existant. Dans le 14e, longer à vélo la ligne 13 était déjà aisé avec la piste Vercingétorix. La piste a néanmoins été allongée à ses extrémités et un anneau cyclable a été ajouté sur le grand rond-point de la place de Catalogne.

Dédoubler la ligne 4 a nécessité en revanche de créer de nouveaux aménagements Porte d'Orléans et sur l'avenue du Général Leclerc. Une véritable continuité cyclable a été mise en place qui permet de remonter en toute sécurité jusqu'à la place Denfert-Rochereau. Le sens retour se fait par une autre piste provisoire rue du Faubourg Saint-Jacques et rue de la Tombe Issoire.

En juillet, l'expérimentation de la mise en sens unique de la rue d'Alésia pour les voitures a permis de créer une autre continuité cyclable, bien utile pour traverser l'arrondissement et rejoindre le 13e ou le 15e arrondissement. Cette expérimentation vise par ailleurs à fluidifier le passage du bus 62 sur cet axe de circulation majeur et à limiter le trafic automobile sur cette rue où se concentre un grand nombre d'écoles.

Retrouvez toutes les informations sur le site **mairie14.paris.fr**

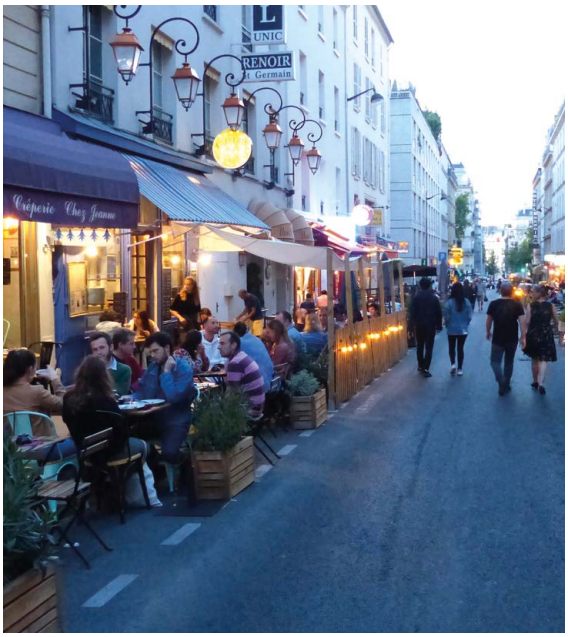

© DR

Soutien à la reprise des bars, des restaurants et des commerces

Afin de maintenir la diversité du tissu économique et d'appuyer la reprise d'activité, la Ville de Paris a autorisé jusqu'au 30 septembre les bars, cafés et restaurants à installer de nouvelles terrasses. Elles peuvent être exploitées tous les jours de 8 h à 22 h. Une simple déclaration suffit pour créer ces espaces provisoires mais les professionnels prennent en contrepartie des engagements en matière de sécurité, de propreté, de mobilité des piétons, de limitation des nuisances sonores et de respect des directives sanitaires. Ils peuvent déposer par ailleurs une demande pour que leur rue soit piétonnisée, le soir et en fin de semaine. Dans le 14e, les rues du Château, Pernety, Odessa, et Boulard sont les premières à avoir été autorisées.

La Mairie du 14e est aussi intervenue directement auprès des commerçants pour leur distribuer des masques de protection mais aussi des pochoirs et de la peinture pour matérialiser les marquages au sol des files d'attente. Elle a largement relayé auprès d'eux les informations sur les dispositifs d'aide. Enfin la Maire a rencontré plusieurs associations de commerçants pour leur présenter les différents dispositifs d'élargissement des terrasses et de piétonisation des rues.

Accompagner le bon retour des élèves à l'école

Durant la crise sanitaire, la mairie du 14e a travaillé en collaboration étroite avec les services de la ville de Paris et l'Éducation Nationale pour permettre une ouverture progressive des crèches et des écoles de l'arrondissement.
La capacité maximale d'accueil de chaque école a été réalisée conjointement entre l'Éducation Nationale et la ville de Paris. Il s'agissait d'en définir les contours en fonction des locaux, de la disponibilité du nombre de personnels présents et du respect de l'ensemble des règles définies par le protocole sanitaire. La priorité a été donnée aux enfants des professionnels prioritaires (soignants, personnels municipaux, travailleurs sociaux), aux élèves en risque de décrochage scolaire ou en situation de handicap, mais aussi par niveaux (Grande section en maternelle, CP et CM2 en élémentaire). Les portes des écoles Delambre et 12-14 Alésia et des crèches du 130 Ouest et 38 rue Liancourt leur sont toujours restées ouvertes.

Les élèves du 14e ont été accueillis à partir du 14 mai en petits groupes de 10-15 enfants en élémentaire et 5-7 enfants pour les écoles maternelles dans leurs écoles respectives de secteur.

Le choix de l'alternance entre les publics accueillis était organisé directement par les directeurs d'école.

Proposition d'activités pour les enfants
Au début du mois de Juin, la mairie du 14e a souhaité mobiliser les associations de l'arrondissement pour proposer différentes activités (culture, sport, activités ludiques) auprès des jeunes publics. L'objectif était de proposer des activités prioritairement aux enfants qui n'avaient pas pu être scolarisés en présentiel. Grâce à ce dispositif, nous avons pu accueillir un total de 1 000 enfants sur 3 semaines. Cela a permis aux enfants d'avoir accès à un panel important d'activités et de pouvoir de nouveau se socialiser auprès d'enfants du même âge ce qui était très important dans ce contexte.

Retour généralisé à l'école
Depuis le 22 juin, l'allègement du protocole sanitaire a permis de retrouver une capacité normale d'accueil et de permettre à tous les enfants de retourner sur les bancs de l'école. Les services de la ville de Paris se sont mobilisés pour garantir des conditions optimales d'hygiène pour l'accueil des enfants et du personnel. La Caisse des écoles du 14e a également été au rendez-vous en proposant dès le 22 Juin un service de restauration scolaire de qualité.

© Joséphine Brueder / Ville de Paris

© DR

Encore plus d'activités jeunesse pendant l'été !

Les activités mises en place par la mairie pour les élèves en juin vont continuer et s'enrichir pendant les vacances d'été. Grâce à la mobilisation des associations et des structures Jeunesse du 14e, près d'une centaine d'activités ludiques, sportives et culturelles seront proposées. Tous les centres Paris Anim' seront de la partie, ainsi que le Centre Noguès, le Moulin, l'espace Jeunes Le Miroir, sans oublier les centres sportifs et les équipes Paris sport Vacances. Les enfants retrouveront aussi avec plaisir des associations comme Mom' Didot et Arzazou. Une partie des activités sera proposée hors les murs, notamment des projections de cinéma en plein air.
Autre événement qui annonce un beau programme d'activités pour les familles, la Ville organise du 6 juillet au 15 septembre son « été particulier » Art et Culture. On y verra des concerts, de la danse, du cinéma, des installations et des spectacles, en extérieur surtout, dans les parcs, jardins et sur de petites places. Un bel été à Paris pour tous en perspective !

Retrouvez toute la programmation des activités sur **mairie14.paris.fr**

© DPE

Le rôle essentiel des équipes de la Propreté

Avec 1 000 agents et plus de 300 véhicules mobilisés chaque jour sur le terrain, les équipes de la propreté de la Ville de Paris ont continué d'assurer, tout au long de la crise sanitaire, leurs missions essentielles de service public. Face à l'épidémie, la Ville a dû adapter son organisation et mettre à disposition de ses agents les équipements de protection nécessaires pour assurer en toute sécurité leurs missions de collecte des déchets et de nettoiement des rues. En raison des contraintes sanitaires, la collecte sélective et la prise de rendez-vous pour les encombrants ont été suspendus jusqu'à la fin mai. La mairie du 14e a joué un rôle de pilotage au plus près du terrain en signalant les lieux salis ou encombrés par des dépôts sauvages, qui n'ont jamais cessé d'être traités.
Les Parisiens ont été sensibles au dévouement des agents de la propreté pendant cette période comme en témoignent les nombreux mots laissés pour les remercier et les soutenir.

Un centre Covisan à L'Annexe

Le rez-de-chaussée de la Mairie Annexe se transforme pour plusieurs mois en plateforme Covisan pour les 13e, 14e, 15e arrondissements. Dispositif de veille épidémiologique, Covisan a pour objectif de casser les chaînes de transmission du virus en identifiant et en accompagnant les patients, ainsi qu'en proposant une démarche de prévention au plus grand nombre de personnes potentiellement contaminantes et à leurs contacts. Le centre Covisan 13-14-15 est né de la réunion du dispositif pilote de l'Hôpital Pitié Salpêtrière et des Communautés Professionnelles Territoriales de santé (CPTS) des 3 arrondissements. Son équipe réunit des infirmiers, des médecins, des bénévoles, des personnels administratifs et de la Protection civile. Le centre dispose des ressources pour tester les patients et leur entourage, assurer le suivi médical et mettre à disposition un hébergement si l'isolement à domicile n'est pas possible. Les personnes reçues au centre sont adressées par leur médecin généraliste lorsqu'elles présentent des symptômes.

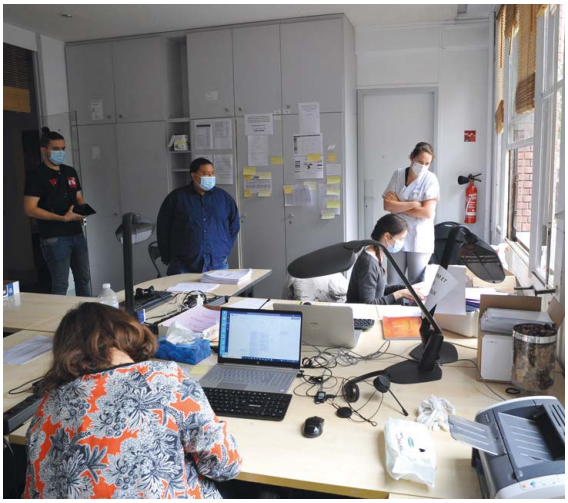

© DR

© Olivia Deslandes

Rentrée au conservatoire

Le conservatoire Darius Milhaud finalise ses préparatifs de rentrée. Les inscriptions sont encore ouvertes pour les non débutants, jusqu'au 24 août en musique et danse et jusqu'au 25 août en Théâtre. Deux nouveautés sont prévues pour cette rentrée. La première est l'ouverture d'une classe CHASE danse contemporaine. Construit en partenariat avec la Cité Scolaire François Villon, ce cursus permet de développer sa pratique artistique de danse contemporaine en transversalité avec la danse Hip-Hop, la musique et le travail de l'image, grâce à une pratique quotidienne et à des projets de création. La seconde est un atelier voix et mouvement, adapté aux élèves en situation de handicap. Cette initiation musicale est proposée à des enfants de 7 à 10 ans et leur permet d'entrer progressivement dans les apprentissages musicaux par des pratiques actives mobilisant la dimension corporelle.

Plus d'infos sur : **conservatoires.paris.fr/**

DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES

CARINE PETIT, RÉÉLUE MAIR

© Vincent Jarousseau

Le premier conseil d'arrondissement s'est tenu le samedi 11 juillet dans la salle des fêtes de la mairie du 14e et a réuni les nouveaux conseillers élus lors du scrutin du 2e tour des élections municipales. Reconduite à la tête de l'arrondissement, Carine Petit assumera les fonctions de maire du 14e pour les six prochaines années. Dans ce dossier spécial, les résultats du scrutin, vos élus et surtout les priorités de l'équipe municipale pour cette nouvelle mandature.

LE 14e AUX RENDEZ-VOUS DE L'URGENCE CLIMATIQUE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le 14e a résolument choisi de faire de l'écologie et de la solidarité ses deux moteurs principaux. Tout comme Paris avec Anne Hidalgo. En ouvrant son second mandat, Carine Petit a réaffirmé son intention de mettre en œuvre les engagements de son programme ; projet qu'elle a présenté et défendu avec sa nouvelle équipe tout au long de la campagne électorale. En voici les principaux axes :

Parce que la solidarité ce sont des logements de qualité, respectueux de l'environnement, pour tous

Trouver un logement adapté à ses besoins et à ses ressources reste une des premières préoccupations des Parisiens. Parce que le logement social est un outil indispensable pour plus de mixité et de justice sociale, un objectif de 30 % de logements sociaux avait été fixé lors de la précédente mandature. Un engagement qui a été tenu et fait aujourd'hui du 14e un des arrondissements les plus accueillants pour les familles et pour les étudiants.

Mais une partie importante de notre parc social est ancien et ne répond plus aux attentes des locataires en termes de confort et de qualité écologique. C'est pourquoi Carine Petit s'engage à réhabiliter 5 000 logements et à les rénover thermiquement pour les rendre plus confortables et mieux isolés.

La séance d'installation du 11 juillet s'est tenue devant une audience restreinte en raison du contexte sanitaire mais a été retransmise en direct sur internet.

© Vincent Jarousseau

E DU 14e

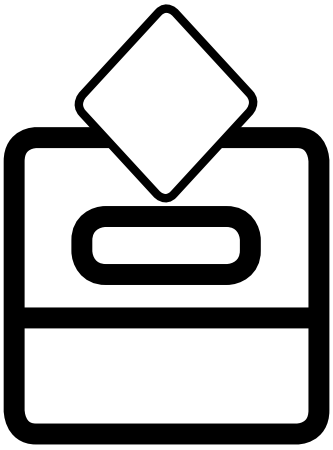

Pour répondre à la cherté du logement, l'équipe municipale va mobiliser tous les outils publics à sa disposition et en créer de nouveaux. Ainsi la Foncière est un nouvel organisme de la Ville de Paris qui proposera 6 000 appartements en accession à la propriété à « moitié prix ». Pour diviser le prix par deux, elle conservera la propriété du foncier et permettra à l'acquéreur de n'acheter que le bâti. Les habitants du 14e seront parmi les premiers à pouvoir bénéficier de cette offre, une partie des logements étant construits dans le nouveau quartier Saint-Vincent de Paul.
Ceux qui ont besoin d'un loyer plus accessible, pourront passer par une nouvelle société immobilière mixte public/privé, qui proposera des logements en location 20 % moins cher que le marché. La Ville se donnera aussi les moyens d'agir sur le marché privé en renforçant l'encadrement des loyers et en limitant les périodes de locations des appartements sur les plateformes touristiques. Elle continuera enfin de préempter des immeubles pour transformer des logements et bureaux vacants en logements sociaux.
Bien traiter la question du logement passe aussi par une participation active des habitants. Comme elle l'a toujours fait, la maire organisera des ateliers de concertation sur tous les grands projets urbains et permettra aux habitants d'être présents lors des délibérations des jurys d'architecture.

Notre espace public, un bien commun à partager et à choyer collectivement

Faire de Paris une ville qui respire est l'ambition phare de cette nouvelle mandature. Pour lutter contre la pollution de l'air, réduire l'emprise de la voiture sur la ville et mieux partager l'espace public, la priorité continuera d'être donnée aux transports en commun, aux piétons et aux vélos. Chaque projet de rénovation visera à donner plus de place aux piétons, notamment par l'élargissement des trottoirs. De nouvelles pistes cyclables seront aménagées, ainsi que tous les dispositifs dédiés nécessaires pour entretenir au quotidien son vélo et le garer de manière sécurisée.
Si l'espace public est amené à évoluer vers plus de partage et d'accessibilité, chacun est aussi en droit d'attendre qu'il soit sûr, propre et végétalisé. Les moyens consacrés

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Liste conduite par	Voix	%
Mme Carine PETIT	**12 189**	**32,85**
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE	7 586	20,44
M. Éric AZIERE	5 814	15,67
M. Cédric VILLANI	4 487	12,09
M. Florentin LETISSIER	4 181	11,27
Mme Lamya ESSEMLALI	1 310	3,53
M. Franck LAYRÉ-CASSOU	616	1,66
M. Cédric GRUNENWALD	325	0,87
M. Laurent VINCIGUERRA	234	0,63
M. Nicolas MIGUET	206	0,55
M. Vincent VAUTIER	150	0,40

RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Liste conduite par	Voix	%
Mme Carine PETIT Anne Hidalgo, Paris en commun – L'Écologie pour Paris	**15 738**	**47,9**
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE Engagés pour changer Paris, avec Rachida Dati	9 917	30,18
M. Cédric VILLANI Le Nouveau Paris 14	4 368	13,29
M. Éric AZIERE Ensemble pour Paris avec Agnès Buzyn	2 828	8,6

DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES
LES PRIORITÉS POUR LE 14e

à la propreté et la sécurisation de l'espace public seront nettement accrus. Davantage de responsabilités seront confiées aux maires d'arrondissement pour une gestion au plus près du terrain. Surtout, avec des services publics renforcés, chacun pourra devenir acteur de son quartier pour en prendre soin.
Ainsi, l'équipe municipale s'engage à aménager collectivement avec les riverains les places et trames vertes de quartier. Tous les projets visant à améliorer et embellir le cadre de vie (îlots de fraîcheur, composts, fresques, animations…) seront encouragés. La végétalisation et la mise en valeur d'espaces de pleine terre seront systématisées lors des opérations de voirie.
Les commerces de proximité, essentiels à la vitalité de nos quartiers mais durement impactés par la crise sanitaire, feront l'objet d'un soutien accru pour maintenir et développer la diversité commerciale.

© Vincent Jarousseau

Agir pour un 14e plus juste et solidaire via l'accès à la santé et le bien-être de nos aînés; et en soutenant le pouvoir d'achat

La solidarité fait partie de l'ADN du 14e. En témoignent la richesse de son tissu associatif et la diversité des initiatives solidaires qui y sont menées. Elle sera au cœur de l'action de l'équipe municipale.
L'accès à la santé pour tous restera une priorité avec l'ouverture d'une nouvelle maison de santé de secteur 1 et la coordination des acteurs de santé du territoire pour une meilleure prise en charge des patients.
La solidarité s'exprimera en faveur de nos aînés pour qu'ils puissent continuer de s'épanouir et de s'investir, mais aussi d'être soutenus dans les situations de perte d'autonomie. Elle passera par l'adaptation de la ville aux personnes en situation de handicap avec 100 % d'équipements publics accessibles. Et par des moyens renforcés pour lutter contre l'exclusion, avec la création de nouvelles places d'hébergement et avec l'ouverture d'une bagagerie solidaire.
De nouvelles mesures seront prises pour soutenir le pouvoir d'achat: gratuité dans les transports, maintenue pour les seniors et élargie aux moins de 18 ans, gratuité des activités périscolaires et tarification solidaire à la cantine, « chèque coup de pouce » pour des heures de garde à domicile…
Les élus seront attachés à réduire les inégalités et à œuvrer pour un arrondissement qui permette à chacun de trouver sa place. Ils organiseront une conférence citoyenne pour préparer l'expérimentation d'un revenu universel parisien.

© Vincent Jarousseau

La ville du quart d'heure pour n'être jamais loin de rien

Nouveau marqueur du programme de Paris en commun, la « Ville du quart d'heure » est celle qui rend accessible, à 15 minutes de chez soi, tous les services essentiels: éducation, culture, sport, loisirs, santé mais aussi la possibilité de prendre des initiatives et de participer aux décisions collectives.
C'est un processus de transformation de la Ville qui vise à repenser les services publics et l'économie locale dans la proximité. Elle s'accompagnera d'un renforcement des lieux d'accueil, d'information et de services: guichet unique de l'enfance, L'Annexe comme lieu de Fabrique Citoyenne, espaces numériques… Et d'autres dédiés pour les personnes à la rue, femmes victimes de violences, ou encore les personnes malades et leurs aidants
Lieu de rencontres au cœur des quartiers, les écoles pourront accueillir des activités sociales ou culturelles en dehors des heures de cours. Les cours de certaines seront d'ailleurs transformées, ouvertes au quartier et transformées en « îlots de fraîcheur ». Le « Mangeons bien » sera la règle avec 100 % de bio dans les cantines et avec des goûters instaurés dans toutes les écoles élémentaires.

Plus de temps pour soi et avec les autres

Qui dit « Ville du quart d'heure », dit moins de déplacements contraints et plus de temps pour profiter de la vie dans son quartier et sa ville au quotidien. L'équipe municipale rendra le sport, la culture et les loisirs toujours plus accessibles à tous. Elle donnera plus que jamais à chacun les moyens de s'investir et participer.

Pour continuer d'enrichir le patrimoine du 14e, de nouveaux lieux artistiques et culturels seront créés à Saint-Vincent de Paul, à la Rochefoucauld et dans le futur quartier Maine-Montparnasse. Une médiathèque sera ouverte Porte d'Orléans. La culture rayonnera aussi par l'organisation accrue d'événements dans et hors les murs. Pour conforter la pratique sportive, de nouvelles rénovations et aménagements seront réalisés dans nos équipements (Jules Noël, Mouchotte, Centre Elisabeth, piscine et gymnase Didot).

Enfin, le 14e restera très fidèle à sa tradition d'arrondissement engagé et citoyen. Ainsi c'est désormais 25 % du budget d'investissement qui sera consacré au budget participatif. La participation citoyenne sera encouragée à chaque étape des projets. La Maire du 14e continuera d'apporter son plein soutien aux Conseils de quartier et à toutes les instances de débats et d'actions.

Le programme est clair, ambitieux et porté par une équipe fidèle à ses convictions et qui réaffirme sa volonté de jouer collectif. « Nous serons engagés à 100 % pendant 6 ans avec vous pour répondre à vos besoins, partager vos idées et votre implication pour un 14e écologique et solidaire », promet Carine Petit.

© Vincent Jarousseau

DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES

TRANSFORMER AV L'ENSEMBLE DE NO

POUR LE RENOUVEAU DE NOS QUARTIERS ET SITE EMBLÉMATIQUES

1 QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Réalisation du projet.

- Ouverture d'une école, d'une crèche et d'un gymnase ; création d'habitat social collaboratif, de logements sociaux, intermédiaires et en accession ; 4 000 m² pour un équipement culturel, 4 000 m² d'espaces verts et 5 000 m² de locaux d'activités.
- Mise en œuvre du « triple zéro » : zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet.
- Poursuite du travail collaboratif avec les riverains et les futurs habitants jusqu'à la livraison des bâtiments et des jardins.

2 QUARTIER MAINE MONTPARNASSE

Lancement de la concertation.

Avec la réalisation d'une forêt urbaine de 2 000 arbres et une circulation apaisée, nous voulons une restructuration d'intérêt général, diversifiée, plus culturelle et moins commerciale.

3 PLACE DENFERT-ROCHEREAU

2e étape.

Dès 2020, définition puis réalisation, d'un projet partagé avec les habitants en priorisant les piétons, les cyclistes, les transports en commun et la végétalisation.

4 ANCIEN HÔPITAL LA ROCHEFOUCAULD

- Ouverture d'un nouveau jardin public, d'un lieu culturel et création de logements en concertation avec les habitants.

5 AVENUE DU GENERAL LECLERC (NORD)

2e étape.

Création de voies de bus, de pistes cyclables protégées dans les deux sens de circulation et de traversées piétonnes

6 PORTE D'ORLEANS

Transformation de la porte en place.

- Rénovation des logements.
- Aménagement des voies en lien avec Montrouge (RD 920), pour les piétons et les cyclistes.
- Modernisation de la gare routière et réorganisation des lignes de bus, en priorité les terminus des lignes 38 et 92.
- Poursuite de la rénovation du centre sportif Elisabeth par un aménagement paysager, la couverture des tennis, la création de nouveaux lieux pour les pratiques sportives.
- Ouverture d'une médiathèque dans l'ancien garage Citroën.

7 PORTE DE VANVES ET DIDOT

Renouveau des équipements éducatifs et sportifs.

- Rénovation des logements.
- Cité scolaire François-Villon : à l'initiative de la mairie du 14e, projet pédagogique d'excellence négocié avec le Rectorat et la Région.
- Gymnase et piscine Didot : nouvel aménagement des entrées de ces équipements sportifs.
- Dernière phase de la coulée verte Vercingétorix du boulevard Brune au périphérique.
- Réalisation d'un foyer pour jeunes travailleurs à la place de la dalle délaissée du boulevard périphérique.

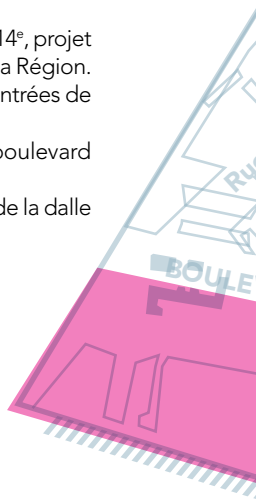

POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

VÉGÉTALISATION DES PLACES DE QUARTIER ET TRAMES VERTES

1 Place des Droits de l'enfant – Sarrette 2 Angle rue Daudet / Leneveux 3 Place Ambroise Croizat 4 Rue d'Alésia – Sainte Anne 5 Place Brancusi 6 Place de l'Île-de-Sein 7 Place Soulange Bodin 8 Place Jacques Demy

LES ÉCOLES, CAPITALES DE QUARTIERS APAISÉS ET VÉGÉTALISÉS

1 École Asseline 2 École Boulard 3 École Larousse 4 École Delambre

COURS OASIS DANS LES ÉCOLES

1 École 15 Chantin 2 École Maindron 3 École 3-3 bis Alésia 4 École Rouvier

EC VOUS
OS QUARTIERS !

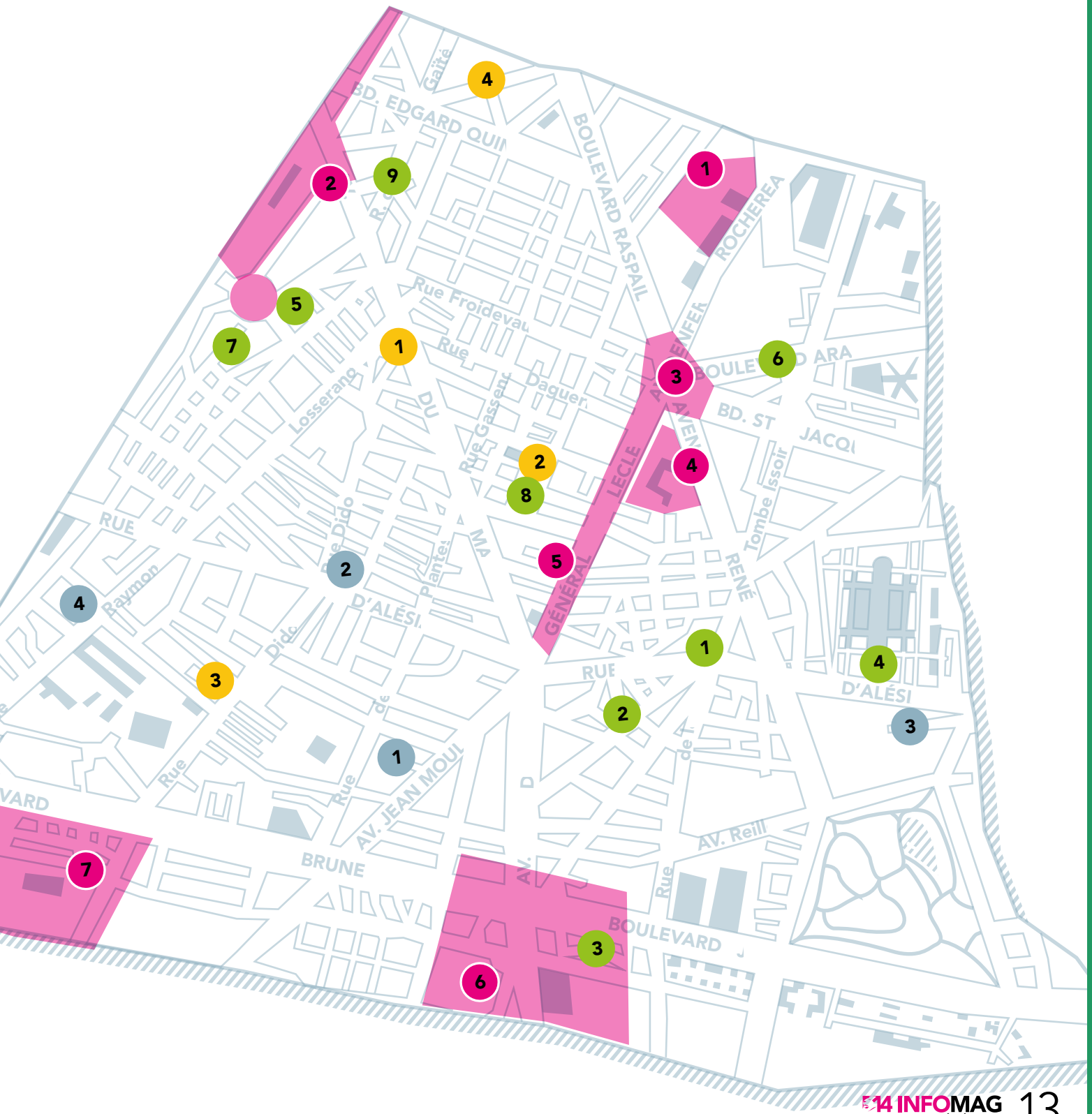

DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES
L'ÉQUIPE MUNICIPALE DU 14e

Photographies : Vincent Jarousseau

LA MAIRE

Carine Petit

Maire du 14e arrondissement
Conseillère de Paris

LES ADJOINT-E-S À LA MAIRE

Amine Bouabbas

Premier adjoint, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages

Agnès Bertrand

Adjointe en charge de l'urbanisme, du logement et de la qualité de vie dans le parc social

Didier Antonelli

Adjoint en charge des quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet, de la prévention, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la Ville du quart d'heure

Julie Cabot

Adjointe en charge des solidarités et de la lutte contre les inégalités

Elliot De Faramond

Adjoint en charge de la vie associative et de la participation citoyenne

Anissa Ghaidi

Adjointe en charge de la Jeunesse et du Sport

Guillaume Durand

Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités

Sinda Matmati

Adjointe en charge de la transition écologique, du plan climat, de la propreté et de l'économie circulaire

Zoubir Ghanem

Adjoint en charge des Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety et Politique de la Ville

Sidonie Parisot

Adjointe en charge des Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin et Montsouris-Dareau, de l'alimentation durable, des jardins partagés et de la condition animale

Valentin Guenanen

Adjoint en charge des commerces, de l'artisanat, des métiers d'art et du tourisme

Mélody Tonolli

Adjointe en charge de la culture, du patrimoine et de la vie nocturne

LES CONSEILLER-E-S D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ-E-S

Catherine Chevalier

Déléguée à l'accessibilité universelle, aux personnes en situation de handicap, à la lutte contre l'exclusion et à l'intégration

Jérôme Marchand

Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire

Hélène Mermberg

Déléguée à la santé, aux seniors et à la solidarité entre générations

CONSEILLER-E-S DE PARIS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Célia Blauel

Conseillère de Paris
Adjointe à la Maire de Paris en charge de la prospective Paris 2030 et de la résilience

Maxime Cochard

Conseiller de Paris. Conseillé délégué à la Maire du 14e à l'Égalité femmes - hommes et à la lutte contre les discriminations

Geneviève Lardy Woringer

Conseillère de Paris

Florentin Letissier

Conseiller de Paris
Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet

Olivia Polski

Conseiller de Paris
Adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et mode

Pierre Rabadan

Conseiller de Paris
Adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques

Hermano Sanches Ruivo

Conseiller de Paris. Adjoint à la maire de Paris en charge de l'Europe. Conseiller délégué de la Maire du 14e à la mémoire et à l'Europe

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Marie-Claire Carrère-Gée

Conseillère de Paris

Patrick Viry

Conseiller de Paris

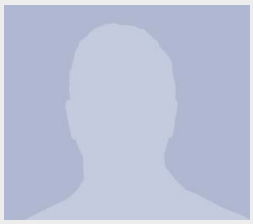

Jean-François Alexandre

Eric Azière

Stéphanie Claux

Anne Lévy

Cédric Villani

AGENDA ÉTÉ 2020

MAIRIE 14

Tout l'été

TOUT L'ÉTÉ

PARIS SPORT VACANCES

Des activités variées pour les enfants de 7 ans à 17 ans tout au long des vacances. Dans les centres sportifs Jules Noël, Elisabeth et Didot.
Informations et inscriptions sur sportvacances.paris.fr/sportvacances/
Renseignements par téléphone au 01 42 76 30 00

TOUT L'ÉTÉ

CENTRE PARIS ANIM' MONTPARNASSE

Des projections de films sur grand écran les mercredis à 20h et des soirées conviviales les samedis à 19h.
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
Informations au 01 43 20 20 06
26, allée du Chef d'Escadron de Guillebon - Jardin Atlantique

TOUT L'ÉTÉ

DERNIER ÉTÉ DES GRANDS VOISINS

Un site unique où vous pouvez flâner, vous installer en terrasse, admirer des expositions, découvrir les boutiques des créateurs et participer à de nombreuses activités.
Du mardi au dimanche. Ma 12h-20h, mer à sam 12h-23h, dim 12h-20h
Informations sur lesgrandsvoisins.org
74, avenue Denfert-Rochereau

TOUT L'ÉTÉ

LA FABRIQUE DE LA SOLIDARITÉ

Cet été, de nombreux acteurs de la solidarité s'organisent pour continuer à apporter une aide et agir contre l'exclusion. La Fabrique de la Solidarité accompagne celles et ceux qui souhaitent s'engager.
Pour contacter l'équipe : fabrique-solidarite@paris.fr ou au 01 55 78 23 68

TOUT L'ÉTÉ

EXPOSITION « L'HOMME QUI MARCHE »

Pour la première fois toutes les sculptures de l'homme qui marche, icône de l'art du 20e siècle sont réunies par l'institut Giacometti dans une même exposition.
Du mardi au dimanche de 10h à 18h
Institut Giacometti
5, Rue Victor Schoelcher

TOUT L'ÉTÉ

CLAUDIA ANDUJAR, LA LUTTE YANOMAMI

La plus vaste exposition consacrée à l'œuvre de la grande photographe brésilienne et un cri d'alerte sur les menaces qui pèsent sur la survie de ce peuple de l'Amazonie.
Fondation Cartier pour l'art contemporain
Du mardi au dimanche de 11h à 20h, nocturne le mardi jusqu'à 22h
261, boulevard Raspail

TOUS LES WEEK-ENDS DE 7H À 14H

PUCES DE VANVES

Avenues Marc s et Georges-Lafenestre

TOUS LES DIMANCHES DE 9H À 19H30

MARCHÉ DE LA CRÉATION

Terre-plein du boulevard Edgar-Quinet

Juillet

9

TOUS LES JEUDIS DU 9 JUILLET AU 20 AOÛT, DE 14H À 17H30

ANIMATIONS « NOGUÈS DANS LA PLACE ! »

Animations pour tous avec des activités manuelles, culturelles et sportives sur les zones piétonnes entourant le centre.
Place Marthe Simard

Août

2

DU 2 AU 30 AOÛT

EXPOSITIONS À LA GALERIE DU MONTPARNASSE

Show-Room de la Résidence des Artistes
Du 2 au 14 août
Accès libre tous les jours de 14h à 22h

Vibrations Textiles
Du 16 au 30 août
Accès libre tous les jours de 11h à 23h
55, rue du Montparnasse

FORUM DE RENTRÉE SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

PARVIS DE LA MAIRIE, PLACE JACQUES DEMY, ET RUE ALENTOURS

De 14H à 18H
BUVETTE
Les mesures d'hygiène et de distanciation physique seront appliquées